

Victime et témoin peuvent réagir en festival

HARCÈLEMENT Une étude de Plan Belgique révèle l'ampleur du phénomène

- ▶ Pour six jeunes sur dix, le harcèlement et les agressions sexuelles sont un problème fréquent voire très fréquent dans les festivals.
- ▶ Voici sept conseils pour interrompre les situations délicates.

Insultes sexistes, harcèlement, frotteurs, mains aux fesses voire attouchements et agressions : les festivals estivaux sont loin d'être des oasis de quiétude pour les femmes. L'étude de Plan International Belgique diffusée jeudi révèle que 60 % des jeunes estiment qu'il s'agit d'un problème fréquent, voire très fréquent dans les festivals. Une fille sur six en a déjà été victime, au cours des trois dernières années, tandis que 40 % des témoins s'éloignent sans agir.

Soyons clairs : pour résoudre le problème, il suffirait que les harceleurs cessent de harceler, que les agresseurs cessent d'agresser. Mais nous n'y sommes pas encore. Dès lors, en tant que victime mais aussi en tant que témoin, comment peut-on réagir ? Voici quelques techniques soufflées par Manuela Varrasso, responsable communication et sensibilisation chez Plan et par l'équipe d'Esperanzah!, qui développe un plan d'actions spécifique.

En tant que victime

Il n'est pas simple de réagir en tant que victime. Chaque personne doit pouvoir le faire

comme elle le sent.

Exprimer son malaise. Pour éviter les insultes (qui sont aussi une option !) et une possible escalade, la victime peut énoncer le problème et la solution à ce problème. En situation, cela donne : « Tu es en train de me toucher les fesses. Cela me dérange : arrête cela tout de suite ! » Parfois, l'agresseur insiste s'il estime par exemple qu'il ne fait « que draguer ». Il peut être épuisant d'entamer un « débat » sur la ques-

tion. La technique du « disque rayé » devient utile. Cela consiste à répondre la même chose à toutes les objections formulées par l'agresseur. Par exemple : « Ne me parle pas comme cela, c'est du harcèlement. » Au bout de quatre ou cinq fois, on peut espérer que le mec lâche l'affaire.

Confronter l'agresseur. Si la victime s'en sent capable, elle peut aussi davantage confronter son agresseur, y compris de façon ironique. En lui proposant par exemple de faire un selfie ensemble... pour l'ajouter à sa collection de harceleurs ou d'agresseurs. Ou en prenant d'autres personnes à témoins, pour exprimer haut et fort ce que la personne est en train de faire. La honte change de camp.

Faire du bruit. La promiscuité dans le cadre d'un festival est à la fois un facteur de risques (frotteurs, mains baladeuses, etc.) mais aussi de salut. Par rapport à une rue déserte, le fait d'être entouré permet de crier, de faire du bruit pour mettre l'agresseur mal à l'aise et appeler à l'aide. « Ce mec me touche les fesses, vous trouvez ça normal ? »

Trouver des soutiens. Les amis, souvent présents en festival, sont

évidemment des alliés de premier choix. Pour interpeller des inconnus, n'oubliez pas de les désigner précisément, sans quoi la responsabilité risque d'être dispersée. « Toi, avec le T-Shirt vert, tu peux m'aider ? »

En tant que témoin

S'interposer entre l'agresseur et la victime. Dans une foule, lors d'un concert par exemple, un ami peut s'intercaler derrière une amie aux prises avec un frotteur. Au delà de la présence physique pour faire « bouclier », l'allié peut aussi intervenir verbalement en demandant au harceleur d'arrêter voire en prenant d'autres témoins à partie.

Distraire l'agresseur. Pour mettre fin à la situation de harcèlement voire permettre la fuite de la victime, on peut entamer la conversation avec la personne harcelante : lui demander une cigarette, la direction vers telle scène, son avis sur le concert.

S'adresser à la victime. En faisant mine de la connaître, par exemple. « Hé, Julia, ça fait longtemps ! » Il s'agit d'entamer la

conversation avec la victime pour détourner l'agresseur de sa proie. En cas de craintes face à une situation (une fille saoule qui suit des garçons dans leur tente), ne pas hésiter à s'inquiéter de l'état de la personne : « Tout va bien ? »

Victimes comme témoins peuvent évidemment en appeler aux services de sécurité. Manuela Varrasso le rappelle : « La responsabilité des organisateurs est capitale. A eux d'envoyer des messages forts, de demander aux artistes de prendre position. » ■

ELODIE BLOGIE

sous la jupe

De victime à militante

Malgré les protestations d'un député conservateur qui s'est opposé au texte, la Première ministre britannique Theresa May a annoncé qu'un projet de loi sur l'*upskirting* serait bel et bien présenté par le gouvernement aux Communes avant la fin juillet. Si le débat sur la nécessité de punir le fait de prendre des photos sous les jupes des femmes sans leur consentement a été amorcé en Angleterre, c'est notamment grâce à la pétition lancée par Gina Martin, dont le témoignage a été largement relayé par la presse britannique ces derniers jours.

Alors qu'elle participait au British Summertime Festival, la jeune femme avait été victime d'*upskirting*. Malgré la preuve qu'elle détenait de son agression,

le policier qui avait recueilli sa plainte lui avait signifié qu'aucune poursuite ne pouvait être entamée, étant donné que la pratique n'est pas punissable.

Comme Gina Martin, une autre jeune femme a tenté de sensibiliser l'opinion publique à ces pratiques aussi offensantes qu'humiliantes. En 2017, Anna Dovgaliouk, étudiante à Saint-Petersbourg, avait lancé une campagne intitulée « *Qu'y a-t-il sous ma jupe ?* ». Dans sa vidéo dénonçant les agissements de certains hommes dans les transports en commun, Anna Dovgaliouk prend la pose, jupe relevée, dans chacune des stations de métro de la ville.

Condamnations

En Belgique comme ailleurs,

l'*upskirting* n'est pas systématiquement dénoncé et pourtant, l'acte est considéré comme une forme d'attentat à la pudeur (bien qu'il n'existe pas de définition légale de cette infraction) et peut être sévèrement puni. En 2009, le tribunal correctionnel de Gand a ainsi condamné un quadragénaire à dix mois de réclusion, dont la moitié avec sursis, pour avoir glissé son smartphone sous les jupes d'une trentaine de jeunes filles, dont des mineures, à la gare de Gand Saint-Pierre.

Plus récemment, fin 2017, un ancien professeur de langues dans le secondaire a écopé de douze mois avec sursis et d'une interdiction d'enseigner pendant huit ans pour avoir photographié les sous-vêtements de ses élèves sous son bureau. ■

LUDIVINE PONCIAU

ORGANISATEURS

Plus ou moins conscientisés

Peu de festivals font du harcèlement sexuel une priorité. L'an dernier, Les Ardentes avaient renforcé la sensibilisation suite à l'annulation d'un festival suédois en raison de plusieurs viols. L'événement liégeois poursuivra en ce sens. Cette année, le Brussels Summer Festival a engagé un partenariat avec l'ASBL « Touche pas à ma pote ». Et le festival engagé Esperanzah ! finalise un plan d'actions spécifique baptisé « Sacha » pour *Safe attitude contre le harcèlement et les agressions*. Ce plan comprendra un numéro d'appel d'urgence, des zones sécurisées, un kit de sensibilisation distribué par des bénévoles formés, etc. Dans les autres festivals que nous avons pu contacter - Tomorrowland, Couleur Café, Dour et les Francofolies, bien que non citées dans l'étude - tous affirment n'avoir jamais reçu de plaintes ces dernières années. Donc ne pas avoir besoin de mesures spécifiques. Les organisateurs rappellent les procédures générales de sécurité déjà en place. A noter que Dour consacrera une journée aux droits des femmes dans son espace débats.

E.BL.